

Image not found or type unknown



Sci, souscription assurance multirisque habitation du locataire ?

Par **GuYoM**, le **24/09/2008** à **14:44**

Bonjour, mon père est gérant d'une SCI. Nous avons demandé à la locataire d'un studio de cette SCI de nous fournir une preuve de souscription d'assurance multirisque pour ce logement dans une lettre avec AR. Elle n'a pas répondu ! Devons-nous lui envoyer une mise en demeure de nous fournir cette preuve ? Si oui, avez vous un modèle de lettre ? Doit-on passer par un commandement d'huissier ? Dans le cas de non-souscription de cette assurance, peut-on résilier son bail même s'il n'y a pas de clause spéciale dans son bail ? Cordialement.